



Petit point sur la procédure d'agrément adoptée par l'ARJEL

Actualité législative publié le **07/04/2010**, vu **2832 fois**, Auteur : [Corentin Kerhuel](#)

L'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne nouvellement créée prévoit toute une procédure pour permettre aux opérateurs d'obtenir un agrément leur autorisant l'accès au marché des jeux en ligne.

Un point sur la procédure en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.virtualegis.com/bulletins/document.php?ref=284>

Bonne lecture !